



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeunes

Question au Gouvernement n° 2600

Texte de la question

EMPLOI DES JEUNES

M. le président. La parole est à M. Guénhaël Huet, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Guénhaël Huet. Ma question s'adresse à Laurent Wauquiez, secrétaire d'État chargé de l'emploi.

Monsieur le secrétaire d'État, nous le savons tous, l'emploi est la première préoccupation de nos concitoyens.

Vous avez vous-même, à maintes reprises, rappelé avec justesse que nous ne pourrions dire que nous sommes sortis de la crise que lorsque nous aurons fait baisser les chiffres du chômage de manière significative et durable.

M. Jean-Jacques Candelier. Ce n'est pas pour demain !

M. Guénhaël Huet. Je pense plus particulièrement, en cet instant, au chômage des jeunes - c'est un sujet très sérieux - qui, dans notre pays, est un problème structurel auquel tous les gouvernements ont eu à faire face et auquel ils ont répondu, il faut bien le reconnaître, avec des fortunes diverses.

En France, le taux d'emploi des jeunes est l'un des plus faibles de l'OCDE. Il s'élève à 46 % contre 63 % chez nos partenaires économiques occidentaux. La réponse ne peut venir ni de la facilité ni de la démagogie des emplois jeunes au rabais, et encore moins de l'assistanat. Nous croyons au contraire que nous devons tout mettre en oeuvre pour que les jeunes bénéficient de vraies formations et de vrais emplois.

Les mesures doivent être à la hauteur de l'enjeu. L'an dernier, le Président de la République avait annoncé un plan de 1,3 milliard d'euros pour la formation, l'apprentissage et la professionnalisation des jeunes de moins de vingt-six ans, avec un objectif : aider 500 000 jeunes à s'insérer dans la vie active. En préparant les jeunes à l'avenir, la France prépare son avenir. Merci, monsieur le secrétaire d'État, de préciser les objectifs et le calendrier du Gouvernement pour ce chantier majeur ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. le président. Monsieur le secrétaire d'État chargé de l'emploi, si vous voulez bien cette fois-ci prendre la parole pour répondre !

M. Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État chargé de l'emploi*. Monsieur Huet, la première préoccupation des jeunes, vous l'avez rappelé, c'est l'emploi. Comment faciliter l'accès à l'emploi ? C'est sur ce terrain que nous nous battons depuis maintenant deux ans avec Christine Lagarde, Marc-Philippe Daubresse, l'ensemble des acteurs locaux et les partenaires sociaux. Cela a été incarné dans le plan qui a été voulu par le Président de la République et le Premier ministre en matière d'emploi des jeunes et sur lequel plus de 1,3 milliard d'euros ont été investis.

Depuis maintenant un an, il faut le rappeler, le chômage des jeunes recule. Depuis mai 2009, nous avons réussi à faire reculer de cinq points le taux de chômage des jeunes, ce qui est un cas tout à fait anormal dans une telle période de crise, les jeunes étant d'habitude ceux qui paient en premier l'addition. Cela étant, ça ne suffit pas et pour aller plus loin il faut travailler sur deux pistes.

La première, vous l'avez évoquée, c'est l'apprentissage. Nous croyons résolument en l'apprentissage, car c'est la meilleure façon de former nos jeunes. Un jeune formé par ce biais accèdera deux fois plus vite à un emploi en CDI, parce que ce sont des formations professionnalisantes, concrètes, opérationnelles. À la demande du Président de la République, nous préparons un plan de relance global sur les questions de l'apprentissage et de l'alternance qui pourront utilement prendre leur place dans le cadre des négociations qui ont été voulues par les partenaires sociaux, François Chérèque notamment.

Par ailleurs, il ne faut pas opposer l'emploi des jeunes et celui des seniors. Il faut arrêter d'opposer les uns et les autres dans notre pays. Un dispositif comme le tutorat peut nous permettre à la fois de conserver l'emploi d'un senior et de préparer l'emploi d'un jeune.

Dans cette période, monsieur le député, les jeunes n'ont pas besoin d'élus qui les instrumentalisent en les incitant à manifester dans la rue. (*Protestations sur les bancs du groupe SRC. - Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Guénhaël Huet](#)

Circonscription : Manche (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2600

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Emploi

Ministère attributaire : Emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 octobre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 27 octobre 2010